



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 5 Décembre 2019

Absents excusés : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET
 M. Guillaume FERRIERE a donné pouvoir à M. Jean-Michel COQUARD
 M. Maxime MICHALLET a donné pouvoir à M. Jérémy SAILLANT

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 7 novembre 2019 : il est adopté sans commentaire

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Participation financière de la commune à l'association la Toile des Gones pour 2019
- Décision modificative n°4 du budget en cours

Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

Finances :

2 – participation de la commune à l'association la Toile des Gônes à hauteur de 5.5 € par enfant St Rominois et par jour, dans la limite de 18 jours par an.

Demande de subvention pour 131 jours, soit un coût de 720.50 € pour 2019

3 – Décision modificative n°4 du budget en cours : nécessité d'ajuster les crédits :

- En fonctionnement : virement au chapitre 011 « dépenses à caractère général » des crédits restants sur le personnel (chapitres 012 et 65) dont on connaîtra le montant après la paie de décembre (semaine 50) ; ceci permettra de payer les dernières factures de 2019
- En investissement : commande d'une nouvelle autolaveuse à batterie autotractée pour la salle polyvalente, l'ancienne machine étant irréparable ; le coût de cette machine est de 6 360 € TTC ; les crédits seront pris sur l'opération 400 « bâtiments divers »

4 – Signature de la convention 2020 avec la SPA pour la prise en charge des chiens errants ou en divagation : la commune les conduit à la fourrière après les avoir capturés ; le coût est de 0.60 € par an et par habitant, soit un coût pour 2020 de 953.40 € (selon le dernier recensement de 2016 fixé à 1589 habitants).

Personnel :

5 – Signature d'une nouvelle convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour l'adhésion au service de médecine préventive, dont le coût est de 70 € par an et par agent ; convention conclue pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Urbanisme :

6 – Règles relatives au nuancier pour façades, menuiseries et toiture : du fait du retour en RNU, nécessité de valider les couleurs pour façades, menuiseries et toiture en attente du vote du PLU ; nuancier consultable en Mairie.

Voirie :

7 – Cession gratuite au Département d'un terrain situé sur la RD67 : il s'agit de la bande du terrain acheté à Orange comprise dans l'assiette de la route Départementale, soit la parcelle A757 d'une superficie de 212 m².

Autorisation donnée au Maire de signer tout document notarié relatif à cette cession.

Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien :

8 – Convention d'adhésion au service commun RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) proposé par la COR au tarif de 268 € la journée, soit un coût global situé entre 938 € et 1 474 €, afin que la commune se mette en conformité avec la réglementation nationale en matière de protection des données personnelles à compter du 01/01/2020.

Marchés publics :

9 – Marché de travaux pour l'agrandissement du parking de la gare : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres ; l'offre économiquement la plus avantageuse est celle d'Eiffage pour un montant de 325 509 € HT.

Autorisation donnée au Maire de signer le marché qui devrait démarrer les travaux en janvier 2020.

10 – Création d'un court de tennis : marché composé de 2 lots :

- Lot 1 : terrassement – l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise Montvernay pour un montant de 25 400 € HT.
- Lot 2 : construction du court – l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise STgroupe pour un montant de 36 502,80 € HT.

Autorisation donnée au Maire de signer ces 2 marchés pour des travaux qui devraient débuter en février 2020 ; la partie éclairage sera gérée par le SYDER.

Délibération prise par les membres du Conseil Municipal avec 2 abstentions pour :**Elections :**

11 – Utilisations des salles municipales dans le cadre de la campagne pour les municipales de 2020 : gratuité de salles pour chacune des listes, entre le 5 décembre 2019 et la veille des élections, soit le 14 mars 2020.

Attribution de 5 gratuités en fonction de la disponibilité des salles :

- Salle de réunion de la salle polyvalente ou petite salle de réunion de la salle des fêtes : 4 prêts
- Salle des fêtes : 1 prêt

Au-delà, règlement des frais de fonctionnement ; le nettoyage des salles incombe au locataire.

12 - Compte rendu de l'AG du Comité du SYDER du 25/06/2019 consultable en Mairie.

13. Compte-rendu des commissions :**Construction d'un stade de foot en synthétique_:**

Pascal GIRAUD informe que les réseaux électriques sont achevés ; 2 mâts ont été commandés.

Une visite sur place a été proposée le 29 novembre : seules 2 entreprises se sont déplacées pour voir le chantier.

Le 20 décembre interviendra le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux, qui débiteront en janvier 2020 si la météo le permet.

Syndicat des eaux :

Le remplacement des colonnes d'eau dans le cadre des travaux de la gare chemin de Champs Longs sera proposé pour 2020.

Voirie :

Jean-Michel COQUARD informe que seul le circuit des Vignes est en place, il reste donc 2 circuits pédestres à baliser (historique et des Vallons) ; les panneaux de balisage vont être commandés pour une mise en place début 2020.

Les illuminations du village ont été effectuées ce jour par les agents techniques qui ont suivi récemment la formation CACES ; cela représente un gain de 2000 € pour la commune.

J.M. COQUARD a rencontré les riverains de la voisinée en présence de la MDR de Tarare (Mme Vernay) : il a été convenu à des fins de sécurité de décaler la zone 30 et le passage piétons. Il pourrait être envisagé de déplacer les 2 panneaux « limitation à 70 » route de Savigny.

2 panneaux « attention aux enfants » ont été posés autour des écoles.

Les travaux se poursuivent sur le cheminement piétons route de Savigny.

Un élargissement de voirie dans un virage route de la Savoie sera réalisé.

Communication : Géraldine CHEVRET informe des événements passés et à venir ;

- 16/11/19 : AG du vélo
- 29/11/19 : AG association
- 06/12/19 : Téléthon
- 10/12/19 : animation marché forain (vin chaud)
- 15/12/19 : arbre de Noël de l'école NDR
- 17/12/19 : vente de crêpes sur le marché
- 20/12/19 : Pot du personnel
- 22/12/19 : vente de moules/frites/huitres par les classes en 8
- 05/01/20 : inauguration de la boulangerie Gilardon et vœux de la Municipalité

Les bulletins municipaux et agendas sont prêts, ils seront distribués avant Noël.

14. Questions et informations diverses :

- 1) Lecture du courrier d'engagement de la SMAD vis-à-vis de la circulation des poids-lourds.
- 2) L'aménagement d'un espace d'attente du car pour les élèves du Chillon sera prochainement réalisé.
- 3) Le SCOT Beaujolais est en cours de révision ; une proposition d'abaissement de la polarité a été suggérée pour St Romain ; la commune se défend pour conserver son classement actuel, du fait de son potentiel de développement et de la présence des moyens de communication.

- 4) Accident de personne à la gare de Pontcharra/St Forgeux ; il faut relancer la SNCF pour réaliser rapidement des travaux de sécurisation demandés en juillet pour la gare de St Romain.
- 5) Fibre : Orange a mis à disposition un site déclaratif pour que la Mairie signale les problèmes des abonnés ; suite aux intempéries, de nombreux poteaux doivent être changés.

Annonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 9 janvier 2020 à 20h

La séance est levée à 21h30.